Image not found or type unknown

Proprietaire mettant en vente la moitie de notre jardin loue

Par **ISABELLE**, le **13/04/2012** à **08:02**

Bonjour,
Je loue depuis quelques mois une maison sur un jardin de 3000 m2.
La propriétaire vient d'obtenir l'accord de la mairie pour la vente de la moitié de cette surface.
Le problème est le suivant : le chemin d'accès de cette parcelle est notre propre chemin et passe sous nos fenêtre de chambre, sur une largeur mur à clôture de 3m70. Par conséquent, pourriez vous me confirmer :
1/ Est-elle obligée de nous baisser le loyer (perte de la moitié de notre terrain loué), car elle n'en manifeste pas l'intention.
2/ Ce peu de distance entre une allée privée qui deviendra partagée et notre propre habitation est-elle légale ?
3/ Quelles sont les modalités de visite du terrain, étant donné qu'à chaque visite les personnes s'introduiront dans notre bien loué ?
En vous remerciant pour vos précieux conseils,
Cordialement,
I.G.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés